

# DOSSIER CDEN

## Conseil Départemental de l'Éducation Nationale Février 2007

### MESURES DE CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2007-2008

LES SERVICES ACADÉMIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ANNONCENT DIFFÉRENTES MESURES DE CARTE SCOLAIRE.

Pour le premier degré, la dotation en postes d'enseignants sur les Alpes-Maritimes est négative : **moins 16 postes**. Cela ne laisse présager aucune amélioration de la qualité de l'encadrement, des conditions d'accueil et de la politique de scolarisation en maternelle des moins de trois ans, en particulier dans les ZEP.

Pour le second degré, l'Académie perd **190 postes**.

Sur les 30 académies françaises, celle de Nice se retrouve encore plus mal classée que l'an dernier : 26<sup>ème</sup> sur 30 pour les collèges, 28<sup>ème</sup> pour les lycées. Mais tout ne peut pas empirer : nous conservons notre 30<sup>ème</sup> et dernière place pour les lycées ...

#### PRIMAIRES ET MATERNELLES :

**8 OUVERTURES** de classes sont prévues, seulement huit. C'est assurément alarmant !

##### Sur le secteur Ouest : 2 ouvertures :

- sur Cannes, à Saint Exupéry,
- sur Mougins, aux Trois Collines.

##### Sur le secteur Est :

1 ouverture sur la Trinité, à La Plana.

##### En ZEP, 4 ouvertures sur Bon Voyage à Nice,

- 2 en élémentaire
- 2 en maternelle.

##### Sur le secteur Nice : 2 ouvertures,

- 1 à l'école Pierre Merle
- 1 à l'école Moretti.

**28 FERMETURES** de classes sont programmées, 15 en élémentaire, 11 en maternelle et 2 en CLIS.

#### Élémentaire : 15 fermetures

##### Sur le secteur Ouest : 11 fermetures

- 3 à Antibes : Juan Gare, Guynemer et Prévert.
- 1 à Mouans-Sartoux, sur F. Jacob.
- 2 à Grasse : St Mathieu et St Jacques Mx 2
- 1 au Tignet, sur Campagno.
- 1 à St-Laurent-du-Var, école La Gare Mx 2.

- 2 à Cagnes-sur-Mer : J.Ferry et Le Logis.

##### Sur le secteur Est : 1 fermeture

- 1 à Menton, sur Centenaire Condamine.

##### Sur le secteur Nice : 3 fermetures :

- 1 sur Rothschild Mx 1
- 2 sur Saint Roch Mixte 2

##### Sur le secteur Moyen haut pays : 2 fermetures,

- 1 à St-Martin du Var
- 1 à Tourrettes sur Loup.

#### Maternelle : 11 fermetures

##### Sur le secteur Ouest : 7 fermetures :

- 2 à Cannes, 1 sur Vial et 1 sur St-Exupéry .
- 1 à Mougins, sur St-Martin de Gioue .
- 1 à Opio sur Mistral.
- 1 à Saint-Laurent du Var, sur Castillon
- 1 à Cagnes-sur-Mer, sur Val Fleuri.
- 1 à Valbonne, sur Garbejaire.

##### Sur le secteur Est : 2 fermetures

- 1 à La Trinité, école Asso
- 1 à Menton, sur St-Exupéry.

##### Sur le secteur Nice : 2 fermetures

- 1 à Von Derwies
- 1 à l'école Nikaïa.

##### Deux fermetures en ASH :

- Au Cannet :
- 1 à Cougoussoles,
- 1 au Val des Fées.

#### FCPE services :

Tél. : 04 93 88 50 00

Fax : 04 93 87 22 05

E.mail :

fcpe06@wanadoo.fr

Site :

www.fcpe06.org

#### Ouverture du

**siège** : du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Mercredi de 14h à 18h

#### Permanences

d'administrateurs

le mardi soir à partir de 19h.

## ACTION DES PARENTS ET DES REPRÉSENTANTS DÉPARTEMENTAUX EN CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Lundi 5 février 2007 aurait dû se réunir le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale !

Afin d'exprimer de manière forte leur refus d'accepter les conditions de restriction budgétaire, les pertes en postes, en personnel et en qualité du service public, la FCPE, la PEEP et les syndicats d'enseignants (FSU, SNUipp et CGT éducation) ont bloqué la tenue du CDEN et exprimé leur mécontentement lors d'une conférence de presse organisée ce même lundi matin devant la préfecture.

Les différents dossiers des écoles qui risquent de subir une fermeture seront bien évidemment défendus lors de la tenue différée du Conseil Départemental, mais il est apparu que le boycott permettait de rendre publique la situation alarmante dans laquelle est maintenu notre département.

L'école de notre département souffre d'une pénurie de moyens, et de crédits revus chaque année à la baisse.

Dotation zéro ou négative en postes, fermetures de classes, chaque annonce de budget n'est qu'une annonce de restriction de moyens.

**On nous oppose une légère baisse démographique dans le département. Étions-nous si bien dotés que nous puissions en rendre ?**

Notre académie fait-elle partie des académies du territoire national les mieux pourvues, voire privilégiées ?

Il existe une trop grande disproportion entre la perte d'élèves et les postes supprimés.

Les parents d'élèves ne peuvent accepter des mesures restrictives en matière d'encadrement, en nombre d'adultes présents dans les écoles, en personnel accompagnant ou de surveillance, et des « mesurette » visant de manière flagrante des emplois sous-qualifiés, c'est-à-dire aussi sous-payés et non formés.

**Les parents d'élèves, citoyens engagés pour l'école de leurs enfants et de tous les enfants, s'insurgent contre la grande braderie du service public de l'éducation.**

**A la pénurie de moyens se conjugue la dévalorisation des missions de l'éducation :** l'esprit de la loi Fillon que nous avons ardemment combattu, s'insinue dans les décrets et les textes.

Est-il encore question d'égalité des chances, d'accès pour tous à la culture, voire d'ascenseur social ?

Les parents d'élèves ont à déplorer l'absence d'ambition d'une école qui doit être comptabilisée en termes de performance, en termes « d'indicateurs de performance de l'enseignement scolaire », selon les documents qui nous ont été transmis pour ce CDEN.

Plutôt que d'exposer des indicateurs contestables de la réussite, nous attendons que des mesures pour la formation des enseignants et des personnels, pour la qualité, la richesse des enseignements proposés à nos enfants soient définies et appliquées.

**Le recentrage systématique sur les filières scientifiques et techniques, comme gage de réussite, est ridicule et alarmant.** Il faut poser la question du choix de l'en-

fant et l'encourager dans cette voie ; mieux vaut de bons élèves en classe littéraire, en sections professionnelle ou agricole, qu'ils soient fille ou garçon, que de tout juste médiocres élèves qui fassent des sciences !

L'adaptation qualitative de l'enseignant ne peut se mesurer par sa capacité à enseigner dans plusieurs disciplines, qui n'est au plus qu'un signe de flexibilité, d'adaptation en fonction des besoins avec des moyens réduits.

Il ne devrait pas s'agir de calculer la proportion d'enfants ayant bénéficié d'un seul bilan de santé, dans leur sixième année, mais bien de mettre en œuvre un suivi médical de tous les enfants tout au long leur scolarité.

Comment concilier l'apprentissage de la vie collective, par la pratique du sport à l'école, dont l'indicateur proposé serait le : « pourcentage d'élèves détenteurs d'une licence d'association sportive d'établissement », et le sabrage, pour un bas calcul de récupération d'heures, de l'UNSS, auquel nous assistons aujourd'hui ?

**Les citoyens de demain, qui ont à construire leur vie sociale et professionnelle, ne doivent pas voir leur avenir compromis par la destruction du service public de l'éducation, qui passe par des moyens toujours plus restreints et une ambition qualitative toujours plus nivelée par le bas.**

Les parents d'élèves ne veulent pas entendre qu'il faut faire plus avec toujours moins de moyens ; l'école et les enfants doivent obtenir les moyens qu'ils méritent.